Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212901060-20251219-202537-DE

COMMUNE DE LANDRÉVARZEC

KUMUN LANDREVARZEG

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2025

Nombre de membres :	
En exercice :	19
Présents :	15
Absents excusés :	2
Absent :	2
Procurations:	2

L'an deux mil vingt-cinq, le dix neuf décembre, à vingt heures, le Conseil municipal, de Landrévarzec, régulièrement convoqué le 12 décembre, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul BOEDEC, Maire.

Présents :
Paul BOEDEC, Morgane COLLEOC, Dominique COLLOCH, Stéphane RIOU, Sébastien CORBEL, Yvonne AUTRET, Isabelle BONNEFOY, Alexandre DUBRAY, Louis KERNALEGUEN, Gwenole LE SOLLIEC, Benoit PIRIOU, Michel RANNOU, Éric REYX, Nagareta ROY, Hervé TRELLU.

Absents excusés :
Aurélie BODENNEC, Gwendal HERVE,

Absent :
Florian CROISSANT, Myriam LE BERRE,

Pouvoirs :
Aurélie BODENNEC donne procuration à Sébastien CORBEL
Gwendal HERVE donne procuration à Gwenole LE SOLLIEC

Secrétaire de séance :
Morgane COLLEOC.

DÉLIBÉRATION N° 2025-37 : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 3ÈME PARTIE

Rapporteur : M. Stéphane RIOU, Maire adjoint en charge de la vie scolaire, vie culturelle et sportive.

Monsieur Stéphane RIOU adjoint à la vie culturelle informe le Conseil municipal de la demande présentée par le bagad de Briec, qui comprend un nombre important d'habitants de la Commune, d'une subvention exceptionnelle pour organiser leur déplacement prévu à New-York au premier trimestre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention à titre exceptionnel :

- Bagad Briec : 1 500€

VOTE			
Votants : 17	Pour : 17	Abstention : 0	Contre : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Paul BOËDEC

MAIRIE DE LANDREVARZEC (Finistère)